



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 1^{er} mars 2019.

Le 1^{er} mars 2019 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace Michel Olivier à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-président :	Yvon Marot
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Vice-secrétaire :	Pierric Boinot

Membres : Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Mathieu Roux, Patrick Boinot, Sylvie Proust, Vivien Martin (représentant des jeunes)

Excusés : Thomas Banchereau

Absents : Didier Rabin, trésorier.

Début : 20h45

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 décembre 2018
- II. Remise en état de la ciblerie du stade Philippe Morin (le 02/03/2019)
- III. Aménagement du terrain d'entraînement « Tir en campagne », (date à définir).
- IV. Préparation du tir en campagne de Luzay du 7 avril

- V. Retour sur les Championnats départementaux et régionaux de tir en salle, la finale du Défi des Maîtres.
 - VI. Les Championnats de France de tir en salle (Jeunes et Adultes)
 - VII. La Division régionale (Nos équipes)
 - VIII. Le championnat de France UNSS
 - IX. L'organisation d'une compétition nationale pour la saison prochaine ?
 - X. Le recyclage des entraîneurs (entraîneur 1 et 2)
 - XI. Le livret de bienvenue
 - XII. La journée des amazones du 23 mars 2019
 - XIII. L'entretien de l'Espace clubs
 - XIV. La sécurité pendant les entraînements
 - XV. Le local rangement de M.Michel Fleuriault
 - XVI. Le versement des aides aux déplacements des championnats de France
 - XVII. Recherche de nouveaux partenaires, du nouveau ?
 - XVIII. Reçu au titre des dons et des versements ouvrant droit à réduction d'impôts (Km bénévole)
 - XIX. Date de l'Assemblée Générale de notre Compagnie pour la saison prochaine
 - XX. Retour de l'A.G. du comité départemental
 - XXI. Le CNDS 2018 (les versements, enfin)
 - XXII. Demande de subventions pour les villes d'Argenton l'Eglise et Luzay,
 - XXIII. Suivi du budget prévisionnel, état des finances,
 - XXIV. Questions diverses
-
- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 décembre 2018

Rien n'a signalé sur le compte-rendu du 21 décembre 2018, il est donc validé.

II. Remise en état de la ciblerie du stade Philippe Morin (le 02/03/2019)

Il reste quelques pieds à changer, jambes de forces. Nous n'avons pas de planche, car il faut la commander. Le samedi 2 mars il faudra prendre les dimensions exactes et Pierric pourra commander tout le matériel nécessaire.

III. Aménagement du terrain d'entraînement « Tir en campagne », (date à définir).

Il faut définir une date avant le stage du 24 mars 2019. Olivier et Marc iront porter les cibles, les anneaux, les piquets et les bâches sur le terrain le samedi 9 mars. Marc et Tony iront installer les cibles le mercredi 13 mars.

Le stage de « Tir campagne » prévu le 24 mars avec en formateur Jonathan Hérin assisté de Marc est ouvert à un nombre restreint d'archers ayant au minimum 2 ans de pratique de tir à l'arc. Il faut prévoir son pique-nique et s'habiller en fonction de la météo.

Alain B. enverra un lien Doodle pour les inscriptions.

IV. Préparation du tir en campagne de Luzay du 7 avril 2019

Mathieu craint une modification du parcours en cas de crue. Le tableau de piquetage a été mis à jour, les futurs emplacements des cibles sont prêts. On prévoit deux points de buvette. Demander un arrêté municipal pour interdire la circulation sur certaines voies d'accès matérialisées par des barrières. Tony voit avec la mairie.

Normalement ce tir campagne est support du championnat départemental donc la ciblerie est gratuite et les récompenses offertes par le comité départemental pour les archers licenciés de notre département.

Il faut aller à Ardin pour récupérer ces cibles. Un jour dans la semaine qui précède : le 5 avril. Un lien doodle sera envoyé pour le nettoyage du terrain prévu le 30 mars à 14h30. Tous les archers du club seront sollicités et pas seulement les membres du bureau.

Le samedi 6 avril, rendez-vous à 9h pour l'installation de la ciblerie et de la buvette. Prévoir son pique-nique pour le midi.

Le dimanche 7 avril, rendez-vous à 7h pour la préparation des buvettes et autres installations de dernière minute.

V. Retour sur les Championnats départementaux et régionaux de tir en salle, la finale du Défi des Maîtres.

Championnat départemental à Mazières (14 médailles) :

Quelques titres : Océane en benjamine, Coleen et Axel en minimes, Mathias en cadet, Pierric en S1 poulies,

Quelques archers placés : Amélia 2^{ème} en benjamine, Axelle 2^{ème} en minime, Mathéo 3^{ème} en minime, Vivien 3^{ème} et Noah 4^{ème} en cadets, Agathe et Josian 3^{èmes} en juniors, Jean-Marc 3^{ème} en sénior 3, Jean-Claude 3^{ème} en sénior 3 poulies, Hervé 2^{ème} en arc nu.

Championnat régional à Niort :

Nous avons récolté 3 médailles de bronze : Axel en minime, Nicolas en S2 et Jean-Marc en S3.

Défi des maîtres à Courlay :

L'organisation est compliquée mais dans l'ensemble la compétition s'est bien déroulée. La mise en scène des finales a été très bien appréciée.

Il est regrettable toutefois que des prospectus d'une archerie choletaise aient été exposés alors que le partenaire de cette manifestation depuis 5 ans « l'Archerie du

Centre » de Saint Avertin offre pour 540 euros de bons d'achats en récompenses pour cette compétition.

L'année prochaine ce défi des Maîtres devrait avoir lieu à La Crèche.

VI. Les Championnats de France de tir en salle (Jeunes et Adultes)

Axel a représenté le club en catégorie minime homme. Il a réalisé une belle prestation. L'organisation vendéenne était de bonne qualité avec une salle mise à disposition par le département.

Demain, samedi 2 mars, Nicolas doit représenter les archers thouarsais en S2. Le Courrier de l'ouest a fait un bel article.

VII. La Division régionale (Nos équipes)

6 équipes : 1 DRE hommes

1 DRE hommes poulies

1 DRE femmes

1 DRJ cadets-juniors

1 DRJ benjamins-minimes

1 DR homme

VIII. Le championnat de France UNSS

Le collège Saint Charles et le lycée Jean Moulin sont qualifiés pour aller défendre les couleurs de leurs établissements en Alsace à Wissemburg.

Mathias est champion régional académique Nouvelle Aquitaine.

Alain Sudrat a préparé les arcs pour être conformes au règlement de cette compétition.

Pour le collège on a : Axelle, Axel, Mathéo, Justin et Coleen qui sera arbitre.

Pour le lycée on a : Erin, Samuel, Noah et Mathias.

IX. L'organisation d'une compétition nationale pour la saison prochaine ?

Tony nous fait part de son souhait d'organiser une compétition extérieure du type TNJ (Tournoi National Jeunes)

Il faudrait récupérer le cahier des charges auprès de la FFTA. Tony arbitrera lors du TNJ de Ruelle les 11 et 12 mai 2019 donc il se renseignera sur divers sujets.

Il faut environ 40 cibles de 30 à 60 mètres. Il faudrait peut-être voir à l'hippodrome.

Accord de principe du bureau, après il faut voir comment on peut s'organiser et budgétiser tout cela. Les tournois nationaux jeunes (TNJ) se compose de 3 manches par an.

X. Le recyclage des entraîneurs (entraîneur 1 et 2)

Marc, Kévin et Tony ont effectué leur remise à niveau. Il reste Pierric et Dominique. Jean-Marc a commencé la formation d'aide entraîneur et devra poursuivre. Le recyclage a lieu tous les 2 ans pour conserver la validité du diplôme.

XI. Le livret de bienvenue

Les livrets sont prêts à être distribués.

XII. La journée des amazones du 23 mars 2019

Chaque archère du club invite 2 amies ou plus pour essayer. Yvon est chargé de l'affiche, Stéphanie réalise le diplôme. La formule sera plus courte que l'année dernière.

XIII. L'entretien de l'Espace clubs

A plusieurs reprises le local était en désordre et les usagers n'ont pas nettoyé. Quand on utilise la cafetière on doit jeter le filtre et laver les gobelets ainsi que la table si elle est sale. Il est possible aussi de passer un petit coup de balai quand on estime que cela le nécessite.

XIV. La Sécurité pendant les entraînements

En tant qu'adultes il faut montrer l'exemple.

RAPPEL n° 1 : lorsque des archers tirent, personne ne doit s'avancer au-delà de la ligne de tir, même sur le côté pour aller ou revenir du local matériel. On doit attendre la fin des tirs.

RAPPEL n° 2 : le mercredi après-midi ; la priorité est aux jeunes sur le pas de tir en salle comme en extérieur.

XV. Le local rangement de M.Michel Fleuriault

Attention à bien fermer la porte du local de M. Fleuriault qui nous prête un espace de stockage de matériel sous forme de mécénat.

XVI. Le versement des aides aux déplacements des championnats de France

Rappel : le club aide financièrement jusqu'à 150 euros maximum sur présentation de justificatifs accompagnés de la feuille communiquée par le président du club.

XVII. Recherche de nouveaux partenaires, du nouveau ?

Nous avons un nouveau partenaire : Menuiserie MARTIN

XVIII. Reçu au titre des dons et des versements ouvrant droit à réduction d'impôts (Km bénévole)

Pour l'instant, seulement Marc , Anita et Tony ont communiqué leur feuille récapitulative de ses déplacements 2018. Rappel, cette feuille doit être envoyée au président avant le 15 février de chaque année (décision du comité directeur du 5 décembre 2011)

XIX. Date de l'Assemblée Générale de notre Compagnie pour la saison prochaine

Elle est fixée au 11 octobre 2019 au pôle sports de la communauté de communes du Thouarsais à SAINTE VERGE.

XX. Retour de l'A.G. du comité départemental

Il y avait peu de personnes présentes. Le Compte-rendu sera envoyé.

XXI. Le CNDS 2018 (les versements, enfin)

Avec la mutualisation avec le Comité départemental pour le CNDS, il nous a été versé la somme de 613,75 euros. Le Comité départemental nous a aussi versé la somme de 130€ pour le remboursement de la part féminine (part du comité)

XXII. Demande de subventions pour les villes d'Argenton l'Eglise et Luzay

Les demandes envoyées n'ont obtenu aucune réponse à ce jour.

XXIII. Suivi du budget prévisionnel, état des finances

Le trésorier étant absent nous ne sommes pas en mesure d'établir un regard sur le budget prévisionnel et un état des finances.

XXIV. Questions diverses

- **Information 1** : Isabelle s'est inscrite pour la conférence sur le tir à l'arc et cancer du sein à Marans le 9 mars.
- **Information 2** : Stéphanie nous informe que le centre socio-culturel de St Varent a un projet « Sportez-vous bien » avec peut-être du tir à l'arc. Mais la date prévue est le 7 juillet, même jour que notre « tir du Roy ». Elle devrait en savoir plus bientôt.
- **Date** pour peindre les panneaux : Vivien a essayé à plusieurs reprises de fédérer les jeunes archers pour décorer les panneaux de protection mais cela semble difficile sans relais de personnes adultes et encadrantes pour réaliser ce projet. Marc ne souhaite pas encadrer cette action. Un lien doodle sera envoyé à destination des jeunes pour un après-midi

décoration et pas de tir à l'arc, sans doute pendant les prochaines vacances scolaires. D'autres adultes encadreront cette activité.

- **Matériel 1** : Alain B. demande si on ne pourrait pas investir dans un diable au niveau du club. La demande est acceptée.
- **Matériel 2** : une remorque a été achetée.
- **Comité de jumelage** : nous n'avions pas été prévenus que dans l'inscription il y avait le montant de l'adhésion au comité de jumelage. On doit récupérer les soldes avant le 5 avril. Les ados ne paient que 80 euros. Il faut se préoccuper du transport des arcs (armes) dans toute l'Europe. La proposition du comité de jumelage pour l'achat de tabliers à offrir aux familles d'accueil allemandes a été refusée. Une autre suggestion de cadeau est à envisager.
- **Entraînement UNSS** : on ne sait pas comment cela va se passer. Mardi soir il y aura entraînement avec un prof de sport du lycée pour voir comment faire avec des arcs modifiés.
- **Rappel** : les 16 et 17 mars prochains nous devons aller faire une animation au GAEC Desnouhes à Vaudelnay. Peuvent participer tous les archers du club et pas seulement les membres du bureau.

L'ordre du jour est épuisé à 23h36.

A THOUARS le 1^{er} mars 2019

Le président de séance

La secrétaire de séance

